Section de Meurthe et Moselle

Secrétaire départemental: Jean-Louis SZATMARI
Service des Impôts des Particuliers 4 rue Edmond Delorme 54300 LUNEVILLE
Contact :03.83.76.85.94
Mèl fo.054@dgfip.finances.gouv.fr:

Le 27 septembre 2013

Compte rendu CTL du 27 septembre 2013

Ont participé en qualité de représentants FO DGFiP 54 :
Jean-Louis SZATMARI et Alexis TSCHENS.
Martine BERNARDINI et Ghislaine CLEMENT étaient présentes en qualité d'Experts.

Point sur les restructurations en 2014 :

Le projet de transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de MAXEVILLE au SIP de NANCY NORD OUEST au 01/01/2014, celui du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie NOMENY au SIP de PONT A MOUSSON au 01/01/2014 et la suppression de la FI de Briey n'est pas finalisé.
Pour cette raison, toutes les organisations syndicales ont voté CONTRE.
Le projet sera de nouveau examiné le 8 octobre.

Mutualisation de l'accueil à la Cité Administrative entre la Trésorerie de NANCY MUNICIPALE et l'accueil commun des SIP :

La trésorerie de Nancy Municipale et le SIP de Nancy Nord Est ont actuellement une caisse conjointe tenue par le SIP mais les deux services tiennent chacun un accueil caisse.
La direction envisage un accueil unique réalisé par le SIP au profit de la trésorerie à compter du 1er novembre.
Un protocole d'accord entre les deux unités sera mis en place et prévoira une permanence d'au moins 4 semaines par un agent de la trésorerie municipale au cas par cas selon les flux d'accueil.
Le caissier devra recevoir une formation Hélios de base permettant les consultations les plus simples.
Vos représentants FO ont demandé à ce que cette formation soit assurée par un « tuteur » Hélios, mais la direction suggère qu'un agent de Nancy Municipale s'en occupe.

Point d'étape sur la nouvelle organisation du courrier.

La direction estime à 165000€ l'économie rapportée à une année pleine en se basant sur une étude de 7 mois.
Vos représentants FO font remarquer que les derniers mois de l'année sont très chargés en ce qui concerne le courrier (rôles communaux) et que l'étude n'en tient pas compte.
De même, le coût des envois TNT et de la navette nancéenne ne sont pas chiffrés.
Nous avons interpellé la direction sur le fait que des courriers manuscrits avaient été refusés à la cité administrative. Cette dernière nous a confirmé qu'il était possible de le faire avec parcimonie.

Mesures à prendre pour les périodes de forte chaleur
La direction rappelle que des facilités horaires sont accordées à cette occasion.

Point sur l'exécution Budgétaire

On va commencer par ces chiffres éloquents : 375 000 € de déficit et 580 000 de besoin de financement total.
Encore une fois, nous avons eu raison de dénoncer le manque de sincérité du budget en début d'année !
Les mesures prises par la DDFIP 54 pour faire des économie impactent directement le pouvoir d'achat des agents en cette période d'austérité (Frais de déplacement – Parking – Fournitures).
Aux dires de la direction, une rallonge sur les crédits de fonctionnement sera possible en fin d'année pour les postes en difficultés.

Modification des horaires d'ouverture de l'accueil de la Cité Administrative

Cette demande des agents ne modifie pas le temps d'accueil et permettra aux collègues d'avoir plus de temps pour déjeuner, en effet certains collègues ont parfois moins d'une ½ heure pour manger (Fermeture des portes à midi alors que les derniers clients partent vers midi trente).
Les nouveaux horaires d'ouverture seront donc 8H30-12H00 et 13H30-16H00
L'ensemble des organisations syndicales a voté POUR.

Pointage des cadres A

Alors qu'une instruction générale stipule que les cadres A peuvent opter pour les horaires variables ou le régime du forfait, la direction locale voulait imposer le pointage à tous les inspecteurs.
Après un rappel de l'instruction par les organisations syndicales, la direction a changé d'avis et laissera finalement le choix aux intéressés.

EMR

Suite à la demande de vos représentants FO lors du dernier CTL, la possibilité pour les membres de l'EMR de passer au régime du forfait a été acceptée. Au 1er janvier, chaque agent de l'EMR devra donc opter soit pour le pointage, soit pour le forfait.

Point sur la trésorerie de Neuves-Maisons

Suite à la signature d'un bail précaire d'un an avec la commune de Neuves-Maisons, vos représentants FO se sont inquiétés du sort réservé à la trésorerie. La direction nous a assuré que ce bail ne remettait en aucun cas en cause la pérennité du poste. Ce bail étant uniquement destiné à mieux négocier le futur loyer...

PACTE

2 nouveaux agents PACTE seront recrutés prochainement. L'un à Longwy, l'autre à la cité administrative.

Questions diverses

Nous avons également demandé à faire le point sur les tickets restaurant dans certains postes, mais devant l'heure avancée des débats, cette question a été repoussée au 8 octobre, de même que les autres questions diverses que nous souhaitions poser.

****

BULLETIN D'ADHESION

NOM : …….. Prénom : …….
Grade : ……
Affectation :……..
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFiP
Fait à ……. Le …….
SIGNATURE